



Activité UFR
N° 20
Nov. - Déc. 2013

SOMMAIRE

Vie syndicale et des sections

p2 : Comptes rendus succincts AG

- Thalès Toulouse

- Renault Boulogne-Billancourt

p3 : Une meilleure couverture santé pour tous les salariés.

p4 : Les retraités, un enjeu syndical de classe pour la CGT.

Economie et société

p5 - Ils utilisent les médias contre

l'intérêt des salariés et des populations.

p6 - La Sécu mérite mieux que ça !

Europe - International

p7 - Un typhon qui menace les Européens.

Histoire

p8 - Albert Bourlon, une certaine idée du cyclisme.

Culture

p9 - Maurice Fanon, un chanteur engagé.

Sport - Loisirs

p10 - Le bowling.

Vacances - Voyages

p11 - Aragon, village vacances en Pyrénées.

Publicité

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris
Case 433
93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20
Fax : 01.55.82.86.53
e mail : ufr@ftm-cgt.fr
site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication :
P. Martinez
Rédaction : N. Boulanger
Maquette : G. Coulibaly

Bimestriel - prix : 1 Euro
Abonnement annuel : 6 Euros
Imprimé par nos soins

Commission paritaire
1113 S 06644

ISSN 1251 9308

Une sourde colère gronde...



Norbert BOULANGER, membre du Secrétariat

Lorsque l'on prête une oreille attentive, à d'anciens ou anciennes collègues que nous rencontrons en dehors de nos structures syndicales, au-delà du comment vas-tu, et de la situation des enfants ou petits-enfants, de la pluie et du beau temps, de la cueillette des champignons, des activités sportives, culturelles, ou de loisirs, quand nous abordons la situation sociale, les termes avancés sont très souvent comme réponse, «on y arrive plus, c'est dur, il n'y a rien qui change quel que soit le gouvernement.»

Dans le discours, la responsabilité du patronat est généralement occultée car il n'y plus de lien avec l'entreprise, on ne sait à qui s'en prendre si ce n'est au gouvernement de l'Etat en oubliant les responsabilités du Medef, du capital, de la financiarisation de l'économie, le plus souvent par méconnaissance ou ignorance.

Pour autant, la colère venant d'une profonde déception liée à de fortes illusions gronde au fond des sentiments et ne demande qu'à sortir, à s'exprimer, mais pour quel but à atteindre et comment faire pour y arriver afin de gagner le vivre mieux.

Les espoirs portés par l'éviction de Nicolas Sarkozy, l'élection d'un Président et d'une nouvelle majorité se revendiquant être de gauche faisant espérer des progrès sociaux n'ont pas duré longtemps. Autant ce qui venait d'une droite dure et revancharde correspondait à la ligne ultra libérale et méritait d'être combattue, ce que les salariés et retraités de France ont fait, autant ce qui vient et qui va dans le même sens que les politiques précédentes, de la part d'un courant social-libéral qui se dit de gauche, est inacceptable.

Casse des conquies sociaux, baisse des salaires et pensions, licenciements, fermetures d'entreprises, poursuite de la désindustrialisation de notre pays, montée continue du chômage, recul de l'âge de départ en retraite par l'allongement du nombre de trimestres à cotiser qui pénalisera la jeunesse et les femmes plus particulièrement, autant de mesures qui nous sont imposées par une politique d'austérité, d'une politique

libérale, qui multiplie les cadeaux au patronat sans aucunes compensations.

A cela, s'ajoute afin de résorber la dette et les déficits, les mesures anti sociales par la fiscalité, qui frappent déjà et vont encore frapper les ménages et particulièrement les retraités, avec la suppression de la demi part pour les veuves et du quotient familial, hausse de la TVA au 1^{er} Janvier 2014, les 0.3% sur la perte d'autonomie (qui n'iront pas à celle-ci), le blocage des tranches d'impôts, et pour bien compléter, les hausses des retraites bloquées jusqu'au 1^{er} Octobre 2014.

Pour beaucoup, l'accumulation de ces coups à l'égard des retraités, c'est à n'y rien comprendre. C'est vrai que c'est dur, mais il faut garder espoir, rien n'est inéluctable, rien n'est définitivement joué, les salariés, les retraités, la population rassemblés, peuvent changer la donne. Regardons en Allemagne, ce pays où il n'y avait pas de SMIC, de salaire minimum, voilà que suite aux dernières élections, Angela Merkel est obligée de négocier un salaire minimum et que les salariés vont peut-être pouvoir le gagner !

En France, l'Union Confédérale Retraités CGT met à disposition des syndiqués et de la population 600.000 cartes pétitions sur le pouvoir d'achat à adresser au Président de la République ! Six cent mille cartes qui seront autant de points de contact et de débat pour préparer un grand mouvement d'actions, le 6 Février 2014, avec les salariés des entreprises privées et publiques, auxquels les retraités sont appelés à se joindre.

Seules les luttes unies, actifs et retraités peuvent faire reculer patronat et gouvernement, ayons confiance en nous-mêmes. L'enjeu est grand, très grand, à nous toutes et tous d'être à la hauteur de cet enjeu.

Notre UFR, avec 9.670 syndiqués en 2012, soit plus 214 adhérents par rapport à 2011, «ce qui permet de stopper la chute de nos forces propres depuis 2006 avec 11.139 syndiqués qui étaient descendus à 9.456 adhérents en 2011», peut contribuer ainsi, avec plus de forces organisées, à une grande journée d'actions le 6 Février 2014.



Le Secrétariat et le Bureau National de l'UFR, souhaitent à toutes et à tous les membres du Conseil National, Secrétaires de sections, adhérent(e)s à notre Union Fédérale des Retraités de la Métallurgie, de bonnes fêtes de fin d'année et leur adressent nos meilleurs vœux pour l'année 2014 qui s'annonce.

Assemblée de la section des retraités

Thalès Toulouse - 16 septembre 2013

La section est composée de dix-neuf syndiqués et cette année quatre adhésions nouvelles ont été réalisées.

Huit adhérents retraités étaient présents à l'assemblée, ainsi qu'un camarade du syndicat des actifs. Une participation régulière et intéressante des syndiqués pour un début septembre, a permis d'échanger sur la situation actuelle, avec la réforme des retraites et son financement et d'apprécier positivement le 10 septembre.

Pour les participants, il semble déterminant pour l'enjeu retraite d'informer, de mobiliser, avec nos propositions CGT notamment sur le financement, comme en 2010. On mesure que notre système par répartition est menacé et que la question des retraites est étroitement liée à l'emploi et au pouvoir d'achat.

Mais comment continuer à mobiliser les retraités et les actifs dans une période marquée par la déception de ce gouvernement, un patronat à l'offensive, une bataille idéologique forte sur « le coût du travail » et une campagne sur les retraités qui ne seraient pas touchés par la réforme.

Il a été décidé dans l'immédiat d'envoyer avec les actifs, une motion aux parlementaires PS et Fédération PS de la Haute-Garonne, de la faire connaître et de s'inscrire dans la prochaine journée d'action d'octobre.

Une journée d'étude organisée par l'USTM 31 sur ce dossier retraite est également prévue le 30 septembre avec la participation d'Elisabeth Achet, membre du Bureau National de l'UFR.

Nous avons également fait le point sur des dossiers d'indemnités de départ à la retraite. Quatre nouveaux dossiers viennent d'être gagnés et un courrier en direction des non syndiqués sera envoyé pour leur montrer l'utilité du syndicalisme retraité et leur proposer l'adhésion.

Nous participerons également au congrès de l'USR 31 mi-octobre et une autre assemblée est prévue fin octobre.

Gérald VEIRIER
Animateur du Collectif Vie Syndicale

Assemblée du syndicat des retraités

Renault Boulogne-Billancourt - 15 octobre 2013

Vingt-six syndiqués sur un effectif de 134 adhérents étaient présents sur deux réunions dans la maison des syndicats à Boulogne.

Vingt en Assemblée Générale et six sur une rencontre pour mettre en place et gérer les activités avec LSR 92.

Le rapport introductif a été présenté par Claude Pontoire, Secrétaire de la section, à partir de la tenue du dernier Conseil National de l'UFR. Le débat qui a suivi, a permis de montrer que nous devons face aux médias, aux pouvoirs publics et au Medef apporter plus d'explications notamment vers les jeunes générations pour faire grandir le rapport de forces, mais pour autant, des camarades ont montré leur inquiétude sur la fracture qui se dessine entre les jeunes et les retraités, notamment à partir des revenus.

Pour autant, un certain nombre de participants sont intervenus sur les insuffisances, les manquements de précisions, des structures de la CGT, sur la situation économique et sociale, et nos propositions pour changer ce qui se passe depuis le changement de gouvernement et face au patronat. Et enfin, sur la façon de rassembler avec la multiplication des dates notamment en ce mois d'octobre.

Ensuite, le débat s'est poursuivi sur la question du lieu de mémoire Renault sur l'Ile Seguin et sur l'association ATRIS, avec quelques désaccords entre certains camarades sur l'histoire de Renault.

Après le déjeuner, le trésorier a présenté les comptes 2012 du syndicat qui sont en excédent pour cette année-là, mais qui seront en déficit pour 2013 du fait de la non participation des caisses de retraites au financement de l'assemblée fraternelle de février 2013 pour laquelle, Humanis s'était engagé à un versement conséquent. Le représentant CGT au Conseil d'Administration s'était engagé à intervenir, intervention que les camarades du syndicat des retraités Renault Billancourt attendent toujours.

Ce qui n'empêchera pas la section de reconduire son assemblée fraternelle sous une autre forme en 2014. Cela étant, un appel a été lancé à ce qu'il y ait renforcement du Bureau, car le syndicat des retraités étant vieillissant, certains camarades voudraient passer la main.

Norbert BOULANGER
Membre du Secrétariat

Renault Trucks (RVI) Vénissieux

Une meilleure couverture santé pour tous les salariés



Retransmis du tract de RVI Vénissieux
par Marcelle LEVY
membre du Conseil National

La négociation qui vient d'aboutir sur la prévoyance et la couverture santé, au-delà du choix du prestataire et de la volonté de la direction de s'approprier une partie des résultats des contrats, débouche sur une avancée concrète, pour permettre aux

salariés et aux retraités de mieux se soigner. La négociation avait pourtant mal commencée !

Sans concertation avec les organisations syndicales et sous l'impulsion de la direction de Volvo, les dirigeants de Renault Trucks voulaient imposer à marche forcée, une harmonisation des contrats de prévoyance et de santé pour l'ensemble des salariés du groupe Volvo en France, négociation qui devait se traduire par :

- La mise en place d'un seul gestionnaire pour toutes les catégories.
- Une baisse importante du montant des cotisations reversées selon le pourcentage cotisé par l'employeur, sur l'ensemble du contrat de prévoyance et santé, et cela, sans toucher aux prestations.

Pour ne pas perdre de temps et sans en informer les organisations syndicales, outre les deux gestionnaires historiques dans Renault Trucks : FNMF et Apicil, deux autres groupes répondent à l'appel d'offre lancé début 2013. La négociation devant être close fin juin, le 19 avril se tient la première réunion et le document transmis pour la préparation ne laisse aucune place à la concertation :

- Le choix du futur gestionnaire est déjà arrêté, tout comme il propose de réduire les cotisations de 2,5 millions d'€ pour Renault Trucks Défense (ce sera 1,3 million d'€ pour l'entreprise et 1,2 million d'€ pour les 10 000 salariés du groupe) et donc de réduire la cotisation de 10€ pour les salariés.
- Au passage, les mutuelles d'entreprise disparaissaient, la proximité prenait la forme d'une plateforme téléphonique, les prestations étaient identiques.

C'était sans compter sur la vigilance de la CGT, des retraités et des mutualistes de Renault Trucks : plus d'une centaine de personnes de tout le groupe s'est présentée dans la salle de réunion pour exiger une réelle concertation dans chaque entité du groupe, et permettre une baisse de la cotisation des salariés, une meilleure couverture, donc une amélioration des prestations, la prise en compte des retraités et la possibilité pour eux de rester au contrat, et une hausse de la cotisation employeur sur les frais de santé.

Les organisations syndicales présentes à la négociation décident alors de quitter la salle, laissant la direction seule avec son projet, en exigeant la convocation des Délégués Syndicaux Centraux dans l'objectif de travailler sur un calendrier de négociation. Cela étant fait, la négociation prévoyance frais de santé rouvre le 24 mai et là, changement d'attitude ! « Tout est ouvert à la négociation ». Après plusieurs mois de négociation, il convient de noter plusieurs avancées :

- Le gestionnaire Apicil/ Micils est le fruit d'une coopération patronat/syndicats où toutes les organisations syndicales occupent

à tour de rôle les responsabilités de direction. Les salariés élisent leurs représentants à l'assemblée générale.

- L'avenant soumis à signature prévoit un maintien des solutions de proximité existantes sur le Rhône, une présence à Bourg et à Limoges et l'ouverture d'une agence de proximité à Blainville, de plus, lorsque la plateforme téléphonique ouverte à tous les adhérents de Micils, celle-ci avait été créée pas mal de problèmes dans le passé à ceux de Renault Trucks, il sera donc mis en place une plateforme spécifique pour les adhérents du groupe avec des salariés spécialisés sur le contrat.

- Le gain obtenu par la mise en place du gestionnaire unique issu principalement des résultats du contrat prévoyance sera partagé entre salariés et employeur (soit 1,25 million d'€ pour chaque partie).

Une commission de suivi est mise en place composée de :

- Trois membres par organisation syndicale.
- La direction Renault Trucks.
- Les dirigeants d'Apicil et actuaire (pris en charge par la direction) se réunira 2 à 3 fois par an pour faire le point et examiner les problèmes (des critères seront définis).

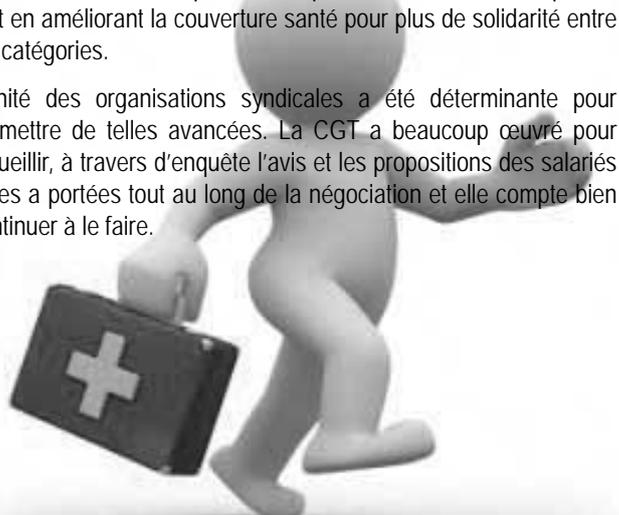
- Les retraités continueront de bénéficier du contrat groupe.
- La cotisation employeur sera augmentée pour la prise en charge de la chirurgie réfractive de l'œil, diminuant de moitié le reste à charge pour les salariés (valeur annuelle 70 000€).

Les prestations évoluent à la hauteur de 1,25 million d'€ :

- Meilleur remboursement sur le dentaire (prothèses, implants, orthodontie etc.
- Prise en charge plus importante des spécialistes et de la radiologie.
- Une aide plus importante sur l'hospitalisation, notamment les enfants de moins de 14 ans.
- Une augmentation de la prise en charge des appareils auditifs
- Une augmentation de la prise en charge de l'ostéopathie, psychologie, chiropractie, le nombre de séances augmentées.

Une autre phase des négociations débutera en début 2014 pour une refonte du contrat. Toutes les organisations souhaitent que des solutions soient apportées afin de simplifier le contrat actuel. Actuellement trois options sont offertes aux salariés et nous souhaiterions dans un premier temps nous limiter à deux options, tout en améliorant la couverture santé pour plus de solidarité entre les catégories.

L'unité des organisations syndicales a été déterminante pour permettre de telles avancées. La CGT a beaucoup œuvré pour recueillir, à travers d'enquête l'avis et les propositions des salariés et les a portées tout au long de la négociation et elle compte bien continuer à le faire.



Les retraités, un enjeu syndical de classe pour la CGT



Bernard LAMIRAND
membre du Conseil National

Les retraités sont de plus en plus nombreux et d'ici 2030 près de 30% de la population dépasseront les 60 ans. Actuellement les sexagénaires représentent 24% de la population. 1,2 million de retraités ont travaillé dans la métallurgie, et, nous avons

moins de 10.000 syndiqués pour environ 200 sections ayant une activité syndicale régulière. 70% des syndiqués CGT actifs (dont de nombreux militants) ne le sont plus au passage en retraite et 470 000 salariés vont partir ou partiront en retraite prochainement. Les retraités sont de plus en plus au cœur de la vie sociétale et ne peuvent être ignorés du syndicalisme CGT.

Cette masse de métallos retraités nous confèrent des responsabilités. S'ils n'ont plus de lien avec leur entreprise ils en subissent les conséquences tout au long de leur retraite. La continuité syndicale est un atout pour la défense de leur pouvoir d'achat, notamment sur les retraites complémentaires, où leurs anciens patrons occupent les postes de décisions, avec l'Union des Industries Métallurgiques et Minières (UIMM). Nos 10.000 font partie intégrante de la vie syndicale et démocratique de la CGT. Mais ce n'est pas le cas partout, loin de là, et les liens souvent se distendent dès le départ en retraite car nous ne sommes pas en mesure de les accueillir dans des sections de retraités, absentes dans beaucoup de nos syndicats, des grandes et moyennes entreprises de la métallurgie.

Nous n'avons pas gagné la bataille de la syndicalisation des retraités, ni convaincu les syndicats actifs que les salariés qui partent en retraite doivent demeurer dans l'organisation syndicale et continuer leurs cotisations. Il s'agit donc pour l'UFR Métallurgie de les organiser dans le syndicat parfois par des collectifs, en vue de créer des sections syndicales. Il s'agit aussi que l'organisation des retraités à l'entreprise, quand elle existe, soit en mesure de convaincre les partants et pour cela, il importe qu'elle ait des liens avec le syndicat de l'entreprise, ce qui n'est pas encore rentré dans la pratique de nos organisations respectives qui agissent sans considérer que les intérêts des uns coïncident avec les intérêts des autres.

Nous avons à travailler les convergences pour faire naître des liens actifs-retraités. Le congrès de notre UFR en 2012 a approfondi cette nécessité de convergences actifs et retraités à mener des batailles ensemble, tout en ayant chacun ses propres spécificités et luttes. Le débat avec la jeunesse présente à ce congrès a montré combien jeunes et anciens pouvaient se retrouver dans les luttes et travailler l'idée d'une liaison plus grande et plus étoffée entre syndicats actifs et sections retraités. L'UFR est l'outil national pour y parvenir au sein de la Fédération. Mais, elle ne peut en rester à décrire une situation bloquée. Si la Fédération est l'outil d'impulsion, de coordination de la vie syndicale dans la métallurgie, l'UFR est l'outil de réalisation

concrète de la syndicalisation des retraités. J'enfonce des portes ouvertes ? Sont-elles vraiment ouvertes ?

Nous sommes dans la deuxième année de mandat du 10^e Congrès et force est de constater que nous faisons du surplace. Le nombre de syndiqués demeure à moins de 10.000, la création de sections est faible, un vieillissement des directions des sections se vérifie, des camarades lâchent et rejoignent l'interprofessionnel. La politique des cadres doit être examinée attentivement pour ne pas avoir des sections en « stand-by », limitant leur activité à une rencontre par an ou au pire apprendre leur disparition avec le décès du camarade qui la tenait à bout de bras à un âge avancé, cela vaut aussi pour l'UFR.

Des potentialités importantes existent qui demandent à être utilisées. Il s'agit de chercher ce qui contrarie la démarche adoptée au congrès de syndiquer massivement les retraités de la métallurgie. Certes, la situation est difficile, retraités et actifs souffrent des mesures prises par le patronat et le gouvernement concernant les salaires, l'emploi, les retraites, leurs conditions de vie se dégradent et les luttes ont du mal à émerger sur leurs problèmes de pouvoir d'achat et de santé. Mais n'est-ce pas par notre présence effective sur le terrain que nous pourrions mieux affirmer une activité en direction des retraités ?

Nous avons besoin de rencontrer les actifs car notre devenir de retraités passe par l'unité de luttes actifs et retraités et de débattre avec eux de la continuité syndicale. Je suis persuadé que de ce travail devrait jaillir des initiatives et un travail organisé pour y parvenir. Nous avons pour cela besoin d'une dynamique : celle du débat et de la rencontre avec nos sections tout au long de l'année et d'aller prendre des nouvelles des camarades parfois seuls et fatigués.

Peut-on penser que l'envoi d'un courrier, d'un journal aussi bien fait soit-il, fera que les choses vont s'engager d'elles-mêmes ? Certes, la communication est importante avec les sections, mais le contact direct de la direction UFR, sa présence pour aider, impulser, favoriser l'arrivée de nouveaux cadres syndicaux retraités, de femmes, d'ICT, d'immigrés est très importante. Nous avons besoin de travailler cela en profondeur et faire en sorte que nous soyons aux avant-postes de cette nécessité. Nous avons décidé de mettre en œuvre, un travail de liaison au congrès avec les USTM et comité de coordination. Cette tâche est prise en compte par le Bureau, c'est un engagement sérieux pour y parvenir parce que notre vie syndicale retraitée doit avoir sa place, son apport et aussi le besoin d'être aidé à ce niveau.

C'est dans ce sens que devrait être abordé la seconde partie du mandat du congrès qui avait été si dynamique pour avancer vers ce but. Dans cette intervention, il ne s'agit pas de déconsidérer le travail déjà fait mais de s'interroger sur où l'on va et comment on peut mieux avancer pour parvenir à nos objectifs. Nous en sommes toutes et tous responsables.

MEDEF, GPME, FNSEA, Pouvoirs Publics

utilisent les médias contre l'intérêt des salariés et des populations !

DES BONNETS ROUGES À L'HOMMAGE À MANDELA

Le 2 novembre 2013, les manifestants de Quimper, affublés de leur bonnet rouge, ont accaparé l'attention du pays. L'écotaxe, en devenant le chiffon rouge agité par la FNSEA et le Medef, détourne l'attention du problème de fond : l'échec du modèle agricole productiviste breton. Le même jour, des syndicats de salariés bretons, qui dénoncent les récupérations politiques et patronales de leur lutte, ont organisé leur propre rassemblement à Carhaix, pour défendre l'emploi en Bretagne

Pourtant, paraît-il, l'avenir de la Bretagne, se jouait dans la capitale de la Cornouaille. Ce grand bal pour l'emploi était organisé par les pollueurs des rivières et du littoral, et par les exploiters de la force de travail bretonne. Avec un tel passif, qu'est-ce qui les autorisait à défendre cette région qu'ils ont tant abimée ? Avec l'effondrement de l'économie bretonne dont ils sont les seuls responsables, quelle légitimité ont-ils encore à parler d'économie et d'emplois ?

Il leur aura suffi de casser quelques portiques d'écotaxe pour redorer leur blason et trouver le coupable idéal. Pris la main dans le sac, ils disent alors : c'est les autres, c'est pas nous. Les autres, ce sont : Paris, la République, l'Europe, la mondialisation, tout ce qui mettrait des freins à l'économie. Les autres sont les méchants responsables de tous les malheurs de la Bretagne.

Et il faudrait croire, faire confiance à ceux qui portent depuis quarante ans ce modèle économique et humain qui a tant failli en France et en Bretagne ? A ceux qui apportent la pollution de l'eau, les troubles musculo-squelettiques et maintenant la fermeture d'usines agroalimentaires malgré des aides publiques massives ? A ceux qui ont détruit l'industrie en France et en Bretagne depuis 40 ans et qui n'ont comme avenir à lui proposer que de continuer comme avant pour détruire demain encore et toujours ? A ces décideurs publics et privés incompetents et cyniques qui cachent mal sous leur bonnet rouge les oreilles de leur bonnet d'âne ?

Lutter pour défendre cette notre industrie qui souffre en France et en Bretagne, OUI ! Mais lutter pour défendre tous ceux qui la font souffrir, tous ces bateleurs, tous ces démagogues nationalistes qui agitent le drapeau breton et le bonnet rouge pour mieux masquer qu'ils sont les auteurs de la crise sociale, environnementale, économique et politique et qui racolent les femmes et les hommes pour mieux asservir les corps et les esprits, NON !

Quant aux salariés de l'agroalimentaire, on est triste pour eux, tant leur désarroi les égare. Les voilà mariés, bras dessous bras dessous, avec ceux qui ont cassé leur corps pour deux euros six sous et qui leur promettent pour avenir de continuer à le faire pour encore moins cher !

Ce qui est nécessaire c'est de construire un avenir, pour tous les enfants de cette terre de France, différent de celui qu'ont connu beaucoup de leurs parents, qui respecte la dignité des femmes et des hommes, qui respecte l'environnement dans lequel ils vivent et qui les fait vivre !

Et pour cela, il n'est pas question de faire confiance à ceux qui portent depuis quarante ans ce modèle économique et humain qui

a tant failli. Il faut en changer et ce changement se fera sans eux. C'est cela que portait les manifestations en Bretagne où la CGT avait répondu présente, avec toutes les organisations syndicales et politiques qui pensent un autre avenir pour cette région.

De nombreux Amnésiques et hypocrites, «hommes politiques», «membres de certains gouvernements français», mais aussi «des médias», de l'histoire économique et sociale en Française et Internationale se sont retrouvés dans un hommage unanime et consensuel des «grands de ce monde» pour Mandela en occultant la réalité historique d'hier, plus âpre et contrastée.

Le monde occidental et international, qui s'est déplacé en masse avec ses présidents, a été très longtemps du côté du pouvoir blanc raciste, quelle que soit la couleur de la peau, noire, cuivrée, jaune, etc. Dans les années 1970, en France peu nombreux étaient ceux qui s'engageaient et luttaient contre l'Apartheid – si ce n'est les Cégétistes et les Communistes, s'il faut le rappeler.

Si la France fut l'un des premiers pays à mettre en place de vraies sanctions, ce ne fut que 4 ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1985, et après que la droite gaulliste et pompidolienne se soit fort bien arrangée du régime de Pretoria. Quant aux pressions internationales, dans les années 80, elles n'ont vu le jour que suite à la révolte du peuple noir et du mouvement grandissant qu'il recueillait, avant que la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide n'incite le «monde libre» à se préoccuper plus de la liberté des noirs sud-africains que du rôle géostratégique de leur pays dans le rapport est/ouest.

Mandela, qui n'était pas seul, n'était ni un saint, ni un prophète, ni une «icône», il était un militant de l'ANC – avec d'autres – activiste courageux «considéré» pour beaucoup dans l'adversité comme «terroriste» (ex-Mme Thatcher).

Si Mandela restera dans les mémoires, c'est pour avoir été un homme de la transition pacifique de son pays et qui ne s'est pas accroché au pouvoir, avec comme logique, pardonner mais ne pas oublier. Une logique toujours d'actualité.

Norbert BOULANGER
Membre du Secrétariat



«Il faut réduire le déficit». *La Sécu mérite mieux que ça...*



Gérard ESSON
membre du Bureau National

En France la protection sociale et son pilier fondamental la sécurité sociale ont permis des progrès sociaux considérables en espérance de vie, en qualité et en sécurité de vie.

Les Français perçoivent à juste titre la sécurité sociale comme leur premier acquis social.

Or aujourd'hui nous sommes à un tournant de l'histoire de notre système. En effet, les droits les plus élémentaires ne sont aujourd'hui plus accessibles à un grand nombre de nos concitoyens. Un tiers de la population renonce à des soins, la moitié des jeunes pense qu'ils n'auront pas de retraite.

4,5 millions de personnes sont sans emploi et parmi elles seulement 2,8 millions perçoivent des indemnités chômage. 8 millions de salariés sont pauvres, 8,5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, 3,6 millions de personnes sont non ou mal logées dont 600 000 enfants, 75% des personnes pauvres ont moins de 25 ans.

Un bref historique.

La loi de généralisation de la sécurité sociale est adoptée le 22 mai 1946. Désormais, la sécurité sociale est un droit fondamental et non plus un mécanisme d'assurance pour couvrir le risque. Cette transformation fondamentale va être tout de suite combattue par le patronat, la droite et ces attaques réactionnaires qui prétendent que le système est trop coûteux pour les entreprises, inadapté à l'évolution démographique. Ce discours va se répéter au fil des années.

Défendue par les salariés, la sécurité sociale résiste mais peu à peu les coups amputent le système.

- 1949, premières diminutions de prestations.
- 1959, majoration du ticket modérateur.
- 1967, éclatement du système en trois caisses, suppression des élections au conseil d'administration, augmentation du ticket modérateur.
- A partir de 1974 et depuis cette date diverses mesures tendent à freiner les dépenses sociales et visent à reporter la charge de leur financement sur les ménages.
- 1983, création du forfait hospitalier.
- 1990, création de la CSG.
- 1995, plan Juppé.
- 2003-2010, réformes des retraites.
- 2004-2009, réformes du système de santé et d'assurance maladie.

Budget 2014 le choix de l'austérité.

15 milliards d'euros de dépenses publiques de moins, 9 Milliards d'économies sur les dépenses de l'Etat et des collectivités et 6 Milliards sur les dépenses sociales, (3 milliards d'euros seront

économisés sur les dépenses d'assurance maladie et 3 autres sur les retraites, retraites complémentaires, politique familiale et assurance chômage. Le budget 2014 prévoit de nouveaux cadeaux au patronat et aux actionnaires au nom de l'amélioration de la compétitivité. Voilà le résumé du budget 2014.

Une Sécu de moins en moins solidaire. Pour 2014 le conseil des Ministre a adopté le Budget de la sécurité sociale sous le signe de l'austérité. Depuis 30 ans, au fil des coups budgétaires, la part des dépenses de biens médicaux couvertes par l'assurance maladie diminue. Même si l'on considère que les Français en général restent bien protégés d'année en année, la part des soins remboursés par la sécurité sociale n'a cessé de diminuer.

La Sécu est malade des ordonnances libérales.

Une autre répartition des richesses est possible, une part plus importante des richesses créées doit être consacrée au financement de la protection sociale. Les ressources affectées au financement de la protection sociale sont insuffisantes, sans commune mesure avec les besoins des assurés sociaux. Cette insuffisance s'explique avant tout par le niveau trop bas des salaires, celui du chômage et le développement massif des exonérations de cotisations sociales. Cela conduit à l'explosion des déficits et sert à justifier les reculs, baisse du taux de remboursement des dépenses de soins, pression sur l'hôpital public, recul du niveau des retraites, des prestations familiales.

On peut faire autrement.

La qualité de l'emploi, le plein emploi et l'augmentation des salaires va de pair avec le développement industriel et celui des services publics. Ceci est le premier levier d'augmentation des cotisations qui financent la protection sociale.

Le mode de calcul des cotisations sociales doit favoriser le développement de la masse salariale et non pas, comme c'est le cas aujourd'hui, inciter à la réduction des salaires et du nombre de salariés. D'où l'idée d'une différenciation, d'une modulation du taux en fonction de la gestion de l'emploi. Ce mode de calcul doit aussi favoriser l'investissement productif et pénaliser la financiarisation.

Tous les éléments de rémunération doivent être soumis à cotisations, les exonérations de cotisations sociales (30 Milliards d'euros en 2011) doivent être supprimées. Les cotisations sociales doivent s'appliquer à l'intéressement, à la participation mais aussi aux revenus financiers.

Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens

Aperçu

Engagées en 2008, les discussions sur l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne ont abouti le 18 octobre. Un bon présage pour le gouvernement américain, qui espère conclure un partenariat de ce type avec le Vieux Continent. Négocié en secret, ce projet ardemment soutenu par les multinationales leur permettrait d'attaquer en justice tout Etat qui ne se plierait pas aux normes du libéralisme.

Imagine-t-on des multinationales traîner en justice les gouvernements dont l'orientation politique aurait pour effet d'amoinrir leurs profits ? Se conçoit-il qu'elles puissent réclamer — et obtenir ! — une généreuse compensation pour le manque à gagner induit par un droit du travail trop contraignant ou par une législation environnementale trop spoliatrice ? Si invraisemblable qu'il paraisse, ce scénario ne date pas d'hier. Il figurait déjà en toutes lettres dans le projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) négocié secrètement entre 1995 et 1997 par les vingt-neuf Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Divulguée in extremis, notamment par Le Monde diplomatique, la copie souleva une vague de protestations sans précédent, contraignant ses promoteurs à la remiser. Quinze ans plus tard, la voilà qui fait son grand retour sous un nouvel habillage.

L'accord de partenariat transatlantique (APT) négocié depuis juillet 2013 par les Etats-Unis et l'Union européenne est une version modifiée de l'AMI. Il prévoit que les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique se plient aux normes du libre-échange établies par et pour les grandes entreprises européennes et américaines, sous peine de sanctions commerciales pour le pays contrevenant, ou d'une réparation de plusieurs millions d'euros au bénéfice des plaignants.

D'après le calendrier officiel, les négociations ne devraient aboutir que dans un délai de deux ans. L'APT combine en les aggravant les éléments les plus néfastes des accords conclus par le passé. S'il devait entrer en vigueur, les privilèges des multinationales prendraient force de loi et lieraient pour de bon les mains des gouvernants. Imperméable aux alternances politiques et aux mobilisations populaires, il s'appliquerait de gré ou de force, puisque ses dispositions ne pourraient être amendées qu'avec le consentement unanime des pays signataires. Il dupliquerait en Europe l'esprit et les modalités de son modèle asiatique, l'accord de partenariat transpacifique (Trans-Pacific Partnership, TPP), actuellement en cours d'adoption dans douze pays après avoir été ardemment promu par les milieux d'affaires américains. A eux deux, l'APT et le TPP formeraient un empire économique capable de dicter ses conditions hors de ses frontières : tout pays qui chercherait à nouer des relations commerciales avec les Etats-Unis ou l'Union Européennes verrait contraint d'adopter telles quelles les règles qui prévalent au sein de leur marché commun.



Tribunaux spécialement créés.

Parce qu'elles visent à brader des pans entiers du secteur non marchand, les négociations autour de l'APT et du TPP se déroulent derrière des portes closes. Les délégations américaines comptent plus de six cent consultants mandatés par les multinationales, qui disposent d'un accès illimité aux documents préparatoires et aux représentants de l'administration. Rien ne doit filtrer. Instruction a été donnée de laisser les journalistes et citoyens à l'écart des discussions : ils seront informés en temps utile, à la signature du traité, lorsqu'il sera trop tard pour réagir.

L'impérieuse volonté de soustraire le chantier du traité américano-européen à l'attention du public se conçoit aisément. Mieux vaut prendre son temps pour annoncer au pays les effets qu'il produira à tous les échelons : du sommet de l'Etat fédéral jusqu'aux conseils municipaux en passant par les gouvernorats et les assemblées locales, les élus devront redéfinir de fond en comble leurs politiques publiques de manière à satisfaire les appétits du privé dans les secteurs qui lui échappait encore en partie. Sécurité des aliments, normes de toxicité, assurance maladie, prix des médicaments, liberté du net, protection de la vie privée, énergie, culture, droits d'auteur, ressources naturelles, formation professionnelle, équipements publics, immigration : pas un domaine d'intérêt général qui ne passe sous les fourches caudines du libre-échange institutionnalisé.....

Il est d'ores et déjà stipulé que les pays signataires assureront la « mise en conformité de leurs lois, de leurs règlements et de leurs procédures » avec les dispositions du traité. Nul doute qu'ils veilleront scrupuleusement à honorer cet engagement. Dans le cas contraire, ils pourraient faire l'objet de poursuites devant l'un des tribunaux spécialement créés pour arbitrer les litiges entre les investisseurs et les Etats, et dotés du pouvoir de prononcer des sanctions commerciales contre ces derniers.

*Par Lori M. Wallach,
(Article à lire dans le Monde Diplomatique
de novembre 2013)*



Albert BOURLON une certaine idée du cyclisme

«Bourlon a un cœur comme peu de coureurs en ont un. Ce menu cœur qui l'aida à s'évader des stalags allemands et après deux ans de captivité et trois d'expatriation l'aida à redevenir un très bon routier qui a peut-être le tort de trop le confiner dans les courses régionales.» Après la débâcle de 1940, Bourlon fut en effet retenu dans plusieurs Stalag. Il lui fallut trois tentatives d'évasion pour parvenir à rejoindre l'Ukraine, la Slovaquie, la Hongrie puis la Roumanie. Le 2 novembre 1943, en franchissant à la nage la Tisza, un affluent du Danube à moitié gelé, il arriva enfin à Bucarest où il resta jusqu'en 1944. A son retour en France, il fut engagé par Mercier, puis Rochet. Il remporta Paris-Bourges, le circuit de la Vienne, deux étapes du Tour de l'Ouest. Mais il n'eut jamais les honneurs de l'équipe de France. «J'ai toujours été communiste et membre du Parti, ça ne plaisait pas», affirmait-il.

L'ancien coureur s'est éteint à l'âge de 96 ans. Ce communiste de toujours, compagnon de route de Vietto, détient aujourd'hui encore le record de la plus longue échappée dans le Tour.

Victime de l'étirement du temps, le nom d'Albert Bourlon n'était plus familier du grand public, sans doute même des lecteurs de l'Humanité. Et pourtant. En apprenant le décès du Berrichon, en fin de semaine dernière, le mot «légende» a immédiatement arraisonné notre esprit, comme l'évidence d'avoir entretenu avec lui, par-delà le XX^e siècle, une sorte de camaraderie si fraternelle qu'elle aurait pu s'apparenter à une paternité cycliste totalement assumée.

Et à plus d'un titre. Mort à 96 ans, doyen des cyclistes ayant participé à la Grande Boucle, Albert Bourlon avait retroussé la légende sportive dans le Tour 1947, un 11 juillet, entre Carcassonne et Luchon, après une victoire d'étape et un exploit en solitaire qui restera à jamais écrit en lettres d'or dans le grand livre des Illustres. Avec son maillot de l'équipe du Centre-Ouest sur le dos, ce natif de Sancergues, dans le Cher, avait profité d'une prime proche du départ de l'étape pour filer sans sommation et franchir la ligne d'arrivée, 253 kilomètres plus loin, seul au monde. Personne n'a fait mieux depuis. Au terme de sa fugue, Albert avait lancé aux commissaires de l'épreuve : «Vous m'avez vu cette fois?». Deux jours plus tôt, il avait été oublié dans le classement de l'étape et il avait dû porter réclamation. Cette fois, il avait même eu le temps de se doucher avant d'accueillir le peloton en héros (1). La poésie cycliste navigue décidément sur nos arrières, quelque part entre la mémoire et l'épaisseur du passé...

En 1947, sa performance n'était alors qu'anecdote, totalement éclipsée par la victoire finale du Breton Jean Robic, qui rehaussa le sentiment national après les années de feu. Personne ne se souviendra qu'Albert avait alors terminé le Tour à la 21^e place au général et qu'il s'était déjà classé 35^e en 1938, avant que la Seconde Guerre mondiale ne l'expédie loin en Europe de l'Est... Le lendemain de l'étape Carcassonne-Luchon, l'Equipe écrivit :

Malgré sa croix de guerre, le coureur se considéra comme un banni, écarté de la sélection parce que «rouge» (2). Dans sa jeunesse, dès 1936, il avait soutenu le Front Populaire et appelé à la grève ses camarades des usines Renault. Après guerre, l'évadé et futur échappé du Tour possédait toujours sa carte du Parti. Albert fut le compagnon de route de René Vietto, ancien groom de l'hôtel Majestic, lui aussi communiste et figure mythique du cyclisme. Il côtoya Apo Lazaridès, président d'honneur d'un cercle de l'URJF, les Jeunesses communistes. Et il pleura Charles Berty, coéquipier de Vietto et résistant de la première heure, massacré à coups de crosse le 18 avril 1944, à Mauthausen.

Par volonté ou négligence, Albert Bourlon fut maintenu toute sa vie en marge de l'histoire officielle et des commémorations en tout genre, son nom n'étant ramené qu'à un exploit kilométrique. Que ceux qui l'ont connu, ses amis, ses proches, sa famille, trouvent ici l'expression d'une infinie reconnaissance, forcément imparfaite quand il s'agit de relater des fragments de mythologie usinés par un enfant du peuple. Il y a quelques années à peine, des témoins rapportaient que l'écriture d'Albert était «restée impeccable» et ils n'oubliaient pas de préciser que, jeune, il avait «décroché son certifié en terminant premier du canton». Il se souvenait que, sur le vélo, il carburait «avec deux bidons de thé et trois fioles d'eau sucrée avec du rhum». A Bourges, il se disait «fier» d'habiter rue Jean-Jaurès, «ce grand homme». La piste du vélodrome de la ville portera désormais son nom.

(1) Anecdote racontée par Pierre Carrey, dans «100 ans de Pyrénées, légendes du Tour de France», éditions Grimal.

(2) Interrogé par l'Humanité en 1997, l'ex-patron du Tour, Jacques Goddet, avait démenti formellement qu'Albert Bourlon fut écarté pour «des raisons politiques».

Maurice FANON



Né à Auneau, Eure-et-Loir, il est élève au Lycée Marceau à Chartres, puis étudiant à l'Université de Rennes, Maurice Fanon est un chanteur atypique, bohème, un idéaliste rêvant d'un monde meilleur, qui a commencé sa vie professionnelle comme professeur d'anglais notamment au Lycée Buffon.

Maurice Fanon commence vers 1956 sa carrière d'auteur-compositeur et de chanteur. Il écrit des textes qu'il soumet à ses copains pour qu'ils les mettent en musique, puis il rencontre sa future femme Pia Colombo qui chante et enregistre certaines de ses chansons en 1958. En 1963, Pia Colombo et Maurice Fanon divorcent. Il écrit à ce moment-là l'un de ses titres les plus connus, « L'Écharpe », titre fétiche qui lui vaut le prix de l'Académie Charles-Cros et que Pia Colombo chantera malgré tout. Cette chanson sera également reprise par Cora Vaucaire, Hervé Vilard et en 1997 par la chanteuse française Robert sur son album Princesse de rien.

Il fréquente le mythique cabaret bordelais du peintre Raymond Nabos, « La Cour des miracles », où se côtoient Bernard Dimey, Bernard Lavilliers, Gérard Ansaloni, Gilles Elbaz.

Dans ces années, Fanon côtoie Georges Moustaki et tourne dans quelques cabarets comme « Chez Patachou » ou « La Colombe ». Il signe un contrat de trois ans avec les disques Odéon en 1963. Maurice Fanon a pour pianiste Jacques Debronckart qui l'initie à la technique vocale car il en avait grand besoin. Fanon lui rend hommage dans « Le petit bout de rêve » et « Jacques Machin ». Leur amitié durera. Il chante plusieurs fois en 1980-1981 au café-théâtre « Au Ruisseau » à Saint-Félicien (Ardèche).

Boycotté par les médias, catalogué « Chanteur Rive Gauche », Maurice Fanon refuse le système du spectacle, il le dit dans sa chanson « Avec Fanon ». Il assure des premières parties de Jacques Brel, chante à Bobino et écrit une chanson hommage à Léo Ferré « Léo de Hurlevent ».

Maurice Fanon affiche ouvertement son antimilitarisme avec des chansons comme « Képicon », « Le général » et son aversion pour la guerre « La petite juive ». Il se définit comme un « anar-coco », un libertaire, ce qui l'éloigne encore plus des médias. C'est un homme libre.

Maurice Fanon a écrit pour Juliette Gréco, Francesca Soleville, Isabelle Aubret, Pia Colombo, Mélina Mercouri. On peut noter qu'il a surtout écrit pour des interprètes féminines.

A noter l'écriture d'un Requiem pour Pia Colombo atteinte d'une maladie incurable. D'autres chanteurs comme Joe Dassin, Jean Guidoni, Jairo interpréteront également de ses chansons.

Maurice Fanon s'éteint le 30 avril 1991, après une tournée au Japon. De lui le public retiendra surtout la chanson « L'écharpe » reprise notamment par Félix Leclerc. Le ton de ses textes montre combien cet homme anticonformiste a été épris de liberté, et combien il a eu le courage de chanter ses convictions au détriment de sa carrière.

Il nous reste ses chansons, son inoubliable visage taillé au couteau et sa voix qui nous met des frissons.

DISCOGRAPHIE

- 1963 - "Avec Fanon"
- 1963 - "A la Jésus"
- 1964 - "Chanson blonde"
- 1965 - "La petite juive"
- 1965 - "Elles ont quinze ans"
- 1967 - "C'est un soir de décembre"
- 1968 - "La chambre"
- 1969 - "Caroline"
- 1970 - «Bleu»
- 1971 - «Au point de non retour»
- 1975 - «A l'heure blanche du laitier», compilation
- 1980 - Compilation
- 1982 - «Le petit bout de rêve»

BIBLIOGRAPHIE

- «Le petit turc» de Maurice Fanon
- «Avec Fanon» de Joseph Moalic
- «La Transparente» de Maurice Fanon

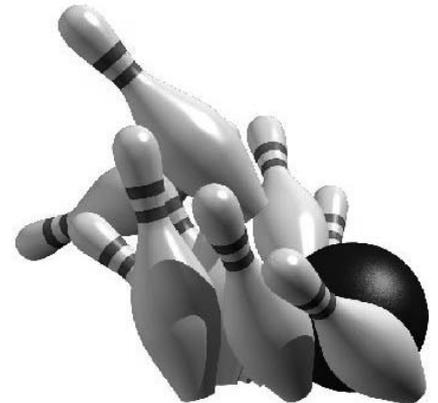
Le bowling

Le bowling, également appelé jeu de boules, jeu de quilles ou simplement quilles au Québec, est un jeu qui a été popularisé aux États-Unis et qui consiste à renverser des quilles à l'aide d'une boule.

Historique

Le bowling (ou quilles) est un jeu avec six ou dix quilles, mis au point au tiers du XIX^e siècle dans le nord-est des États-Unis. La fédération American Bowling Congress est fondée le 9 septembre 1895.

Le premier championnat se tint à Chicago en 1901. Des jeux de quilles traditionnels survivent dans de nombreuses régions, par exemple en Bretagne à Plouyé où une association (Quilles de Montréal) tente de le promouvoir.



Règles et données techniques

La piste (ou allée) mesure 1,06 m de large pour 16,98 m (60 pieds) de longueur. Les flèches sont situées à 15 pieds de la ligne de faute (environ 4,7 m). Depuis les années 1990 les revêtements synthétiques en mélaminé ont peu à peu remplacé les pistes en érable à la faveur d'une diminution de l'entretien et d'une meilleure stabilité des conditions de jeux. La piste est bordée de deux rigoles, appelés aussi dalots ou gouttières. La piste bénéficie d'un huilage spécifique, c'est-à-dire que la piste est huilée sur les 39 voire 45 premiers pieds (environ 11,9 m à 13,7 m) de la piste d'une façon dégressive, et le quart restant est parfois laissé sec. Cette différence de rugosité est à l'origine de l'effet courbe de la boule vers la fin de la piste et est appelée point de rupture (break point en anglais). En effet, celle-ci va tourner sur elle-même sur la surface huilée, puis « accrocher » sur le sec pour se mettre à rouler, entraînant un changement de trajectoire.

Si la boule quitte la piste, elle est recueillie par les rigoles et réacheminée au remonte boule par un système de rail ; aucun point n'est alors récolté. La zone d'approche, séparée de la piste par la « ligne de faute », mesure 4,87 m (15 pieds). Les pistes sont surélevées par rapport au sol sur lequel elles sont posées de 38 cm à 43 cm afin de permettre à la boule de revenir en dessous de ces dernières.

Les quilles mesurent 38,1 cm de hauteur pour une masse minimum de 1,4 kg. Les boules ont des masses pouvant aller de 2,7 à 7,258 kg (6 à 16 livres). Le bowling étant d'origine américaine, les boules portent des numéros correspondants à leur poids en livres.

Il est possible d'avoir sa propre boule, d'un poids déterminé, percée à la taille de ses doigts et avec la couleur de son choix, ce qui permet un meilleur jeu.

Il existe différents types de boules : -les boules ligneuses (sans noyaux qui roulent en ligne droite sur la piste) -les boules suiveuses (qui permettent à la boule d'avoir une trajectoire en courbe).

Déroulement du jeu et comptage des points

Une partie de bowling compte dix carreaux (ou 10 frames). Chaque joueur lance deux boules à chaque carreau, sauf en cas d'abat. Un abat consiste à faire tomber les dix quilles avec la première boule. La réserve consiste à faire tomber les dix quilles avec les deux tirs consécutifs du carreau.

- En cas d'abat (ou strike en France, indiqué par un « X ») : 10 + nombre de quilles abattues après les deux lancers suivants.
- En cas de réserve (spare en France), indiquée par le nombre de quilles renversées au premier lancer, suivi d'un « / », par exemple « 8 / » : 10 + nombre de quilles abattues au lancer suivant.
- Trou (ou jeu ouvert) : nombre de quilles abattues.
- Le dixième jeu est particulier. En cas d'abat au premier lancer, deux lancers supplémentaires sont accordés. En cas de réalisation d'une réserve, un lancer supplémentaire est accordé.

Ainsi, la marque parfaite est de 300 points, pour douze abats consécutifs.

Les deux compétitions principales sont les championnats du monde, créés en 1969, et d'Europe. Chaque pays organise, également, des compétitions internes reconnues par leur fédération telles que : les championnats nationaux individuels et en équipes les championnats régionaux et départementaux, un championnat interclubs, un championnat inter-équipes...

ARAGON - LA BASTIDE SUR L'HERS village vacances en Pyrénées

ARIÈGE



Les richesses du Pays des Pyrénées Cathares Patrimoine

Châteaux, Parc Préhistorique...

Le château de Montségur. Le site cathare le plus chargé d'Histoire. Le château culmine à 1207 m d'altitude, sur la plus haute partie d'un éperon rocheux appelé Pog. La Cité de Carcassonne, classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco, constitue le plus grand ensemble de fortifications médiévales en Europe. Ouvert tous les jours.

Le Parc de la Préhistoire

Découvrez en sons et lumières, les origines de l'art et le mode vie des Magdaléniens à travers des reconstitutions, des ateliers et des visites commentées. Apprenez comment l'archéologie reconstitue la vie de nos ancêtres, peignez sur les parois avec vos doigts, un pochoir ou un pinceau...

Mirepoix, cité médiévale vivant toute l'année

De nombreuses associations locales déploient leur talent pour présenter toute l'année des animations et des manifestations culturelles de qualité : marchés artisanaux, expositions, brocantes, concerts, festivals ... dont le point d'orgue culmine en été avec les journées des Médiévales, grande reconstitution historique.

Le marché hebdomadaire du Lundi sur la place des Couverts et de la cathédrale, l'un des plus animés de toute la région, vous permettra de découvrir les meilleurs produits du terroir et ses marchands hauts en couleur. Les nombreux restaurants vous accueilleront à leur table où vous pourrez goûter à la savoureuse cuisine régionale.

Le village de vacances de la Bastide sur l'Hers vous donne l'opportunité de passer des week-ends agréables dans des infrastructures accueillantes et fonctionnelles (40 gîtes (6 pers.)), des séjours en famille et dans un lieu convivial, chaleureux et calme. Situé au centre du village de la Bastide sur l'Hers, il vous assure tous les services et commerces de proximité dont vous avez besoin.

Le village de vacances met également à votre disposition un point phone, une salle de réunion ou d'animation, une piscine avec pataugeoire (ouverte juillet et août), une bibliothèque et une salle de jeux aménagée pour les enfants, des accès gratuits aux installations sportives de la commune.

La Bastide-sur-l'Hers est un petit village situé au sud de la France. Le village est situé dans le département de l'Ariège de la région Midi-Pyrénées. Le village de La Bastide-sur-l'Hers appartient à l'arrondissement de Pamiers et au canton de Mirepoix. L'altitude de La Bastide-sur-l'Hers est de 440 mètres environ. Les villes et villages proches de La Bastide-sur-l'Hers sont : Le Peyrat, Lesparrou, Laroque-d'Olmes, Lérans, Dreuilhe.

Les locations de vacances

- Chambre double avec 1 lit 140 cm.
- Chambre double avec 2 lits superposés 90 cm.
- Coin kitchenette avec toute la vaisselle et les ustensiles de cuisine.
- Salle de séjour avec baie vitrée qui donne sur la terrasse. Canapé-lit.
- Salle d'eau, WC.
- 4 location en Gîtes aux normes pour handicapés dont 2 avec chambre à l'étage.

Les activités sur place, au village de vacances ou sur le village de la Bastide sur l'Hers

- Jeux pour enfants - Pétanque - Piscine + pataugeoire (en juillet et août) - Barbecues - Espace animation
- Terrain de sport : football, volley, basket - Tennis - Pêche : la rivière l'Hers, cours d'eau première catégorie.
- Randonnée pédestre, VTT.



ADRESSE ET CONTACT DU VILLAGE

Village de vacances Aragon
09600 La Bastide sur l'Hers
avlabastide@orange.fr



DOC0632-02HUMANIS06-13

Partenaires sociaux

PARCE QUE LE DIALOGUE
SOCIAL EST PRIMORDIAL,
NOUS NOUS ENGAGEONS
À VOS CÔTÉS.

Notre ambition : accompagner les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs prévoyance, santé et épargne.

Notre différence : à travers notre nom, nous plaçons l'humain au cœur de notre stratégie comme de nos actions. Nous entendons mener nos activités et accompagner nos clients en apportant notre regard différent d'acteur paritaire et mutualiste. C'est pour cette raison que notre modèle de développement conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale.

► **Contactez-nous :** os-contact@humanis.com

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | ÉPARGNE

 **Humanis**
Protéger c'est s'engager